

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(6\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à monsieur Millerand, 3 septembre 1861](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Millerand, 3 septembre 1861

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[3 septembre 1861](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Millerand](#)

Lieu de destinationOrigny-Sainte-Benoite (Aisne)

Description

RésuméApprovisionnement en fonte des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire. Godin, dont l'usine va manquer de fonte, demande à Millerand la faveur de laisser naviguer jusqu'à Vadencourt deux bateaux de fonte, le Sylphe et le Voltaire, arrêtés à La Fère en raison du chômage des canaux.

NotesLe lieu de destination est mentionné dans l'index du registre de correspondance.

SupportDeux lettres sont copiées sur un même folio.

Mots-clés

[Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Fonte](#), [Transport de marchandises](#)

Lieux cités

- [La Fère \(Aisne\)](#)

- [Vadencourt \(Aisne\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (6)

Collation1 p. (145r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 14/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Quin le 3 y^{bre} 1860

1-45

143
J

Monsieur Millrand

mon voisin se mangant de force
et j'ai depuis le com menagement de
dormir deux batons a la terre
le Siphie et le Vastaire chargés l'un
de 200 tonnes l'autre de 150. si je
pouvais obtenir que ce batons soient
dirigés a mon port de ravivement par
tout de l'année cela arriverait a un
très grand avantage

Je suis sûr de vous obliger efficacement
de m'aider dans ce qui y a de possible
et de sans doute lui indiquer a mon
fils qui vous remettra la présente
sincèrement agée mes parfaites
cordiales

En D^{te}

Quin le 3 y^{bre} 1860

Monsieur Marc

La question dont il a été question
entre nous se pourrait se faire que sur
refus cela occasionnerait des lenteurs que
je ne puis attendre en un moment je me
bornerai a faire dresser procès verbal
par témoins assistés de commissaire de
justice et cela de sera aussitôt que vous serez
ici donc ils sont attendus
sincèrement agée mes parfaites cordiales

En D^{te}